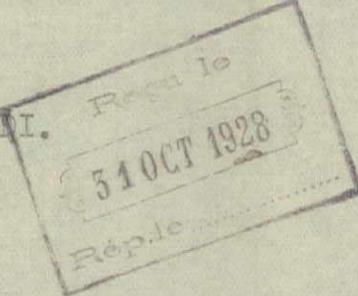


PROVINCE DU RUANDA URUNDI.  
RESIDENCE DU RUANDA.  
N° 2535/M.R.8



646/MR

Kigali, le 25 Octobre 1928.

Copie pour information à Mr. le Délégué du Résident KABAYA  
" " " " " KIGALI.

RUHENERI



23902

Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien envisager la possibilité d'expédier à Kigali pour le ravitaillement du personnel civil 3 tonnes de maïs.

Monsieur le Délégué à Kabaya voudra bien considérer comme non avenue la commande des 3 Tonnes de maïs dont mention à ma lettre N° 2395/M.R.8 du 10 courant et la remplacer pour l'envoi de 3 tonnes de pommes de terre.

✓ Le Résident du Ruanda.  
O. Coubeau.

*Coubeau*

Monsieur le Délégué du Résident

RUHENERI. ✓